

2. Accès aux vacances

Près d'un tiers des jeunes Parisien·ne·s ne partent pas tous les ans en vacances³¹, que ce soit du fait de faibles ressources familiales et/ou d'un degré d'autonomie insuffisant.

Paris Jeunes Vacances est un dispositif d'aide financière (200 €) au départ autonome en vacances, porté par la Ville de Paris, qui s'adresse aux jeunes âgé·e·s de 16 à 30 ans, sans condition de ressources. Les structures jeunesse et Foyers de Jeunes Travailleurs et Travailleuses accompagnent les jeunes dans la préparation de leur séjour, par l'identification des différents postes de dépenses, la construction d'un budget équilibré ou la rédaction de leur dossier de présentation destiné à la commission d'attribution d'arrondissement. En 2021, 76 jeunes résidant dans le 12^e arrondissement ont bénéficié de ce dispositif.

L'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV) propose également une aide au départ pour les jeunes âgé·e·s de 18 à 25 ans, "**Départ 18-25**", permettant de financer individuellement ou collectivement, sous condition de statut et de ressources, jusqu'à 75 % du prix d'un séjour.

Il convient également de signaler, pour les plus jeunes, **l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales**, sous conditions de ressources pour des départs en famille, ainsi que l'existence de dispositifs variés de départs collectifs ouverts également aux adolescents (vacances Arc-en-Ciel, séjours des Caisses des écoles, séjours organisés par Action Collégiens, séjours organisés par les équipements jeunesse, etc.).

3. Pratiques sportives

Avec 376 aires sportives (12 % de l'offre globale parisienne), le 12^e arrondissement se classe en deuxième position des arrondissements parisiens. Le 12^e compte ainsi 26 aires sportives (un espace dynamique et convivial qui se crée avec des équipements sportifs) pour 10 000 habitants, bien plus qu'en moyenne à Paris (14), ce qui le classe également en deuxième place des arrondissements parisiens sur ce critère. Malgré tout, même si cela est moins marqué que pour d'autres arrondissements, il apparaît sous doté en comparaison des communes françaises de 141 000 à 153 000 habitants) qui abritent en moyenne 34 aires sportives pour 10 000 habitants. Cependant, au-delà du volume, les aires sportives de l'arrondissement sont très diversifiées. Le 12^e et le 16^e arrondissements sont en effet ceux qui

³¹ Baromètre jeunesse de l'INJEP, 2021

offrent la plus grande diversité d'équipements sportifs à leurs usagers, en raison de la présence des bois.

Comme pour les autres arrondissements, les aires sportives sont principalement ouvertes à quatre types d'utilisateurs : le grand public, les associations, les scolaires et la Ville de Paris. Le 12^e se démarque des autres arrondissements par la place occupée par le grand public au sein des différentes aires sportives. Avec 4 787 heures réservées chaque semaine (44 % du volume total), il constitue ainsi le premier utilisateur des aires sportives de l'arrondissement.

Le dispositif **Paris Sport Vacances (PSV)** lancé en 2017 par la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris propose une offre sportive à destination des jeunes Parisien-ne-s (7-17 ans) pendant les périodes de vacances scolaires, en rassemblant sous une même appellation et en l'étoffant l'offre préexistante : Écoles Municipales des Sports, Sport Découverte Vacances et Vacances Sportives de certains arrondissements. Le lancement du dispositif s'est accompagné du développement du nombre de stages (90 environ) encadrés par des éducateur·rice-s sportif·ve-s de la Ville, en partenariat avec des associations, instances fédérales et clubs en convention d'objectif avec la Ville. Depuis 2020, certains stages proposent une offre mixte, alliant activités sportives et sorties culturelles.

Le dispositif **Paris Sport de Proximité (PSP)** propose des activités sportives gratuites destinées à un public de jeunes adolescent·e-s et adultes organisées par la filière sportive terrestre de la DJS selon les particularités des territoires parisiens. Ce dispositif correspond aux anciens dispositifs Sport Découverte Proximité et Sport Découverte Initiation, répondant au besoin local de médiation par le sport. Les marchés des Centres Sport Découverte (CSD) sont intégrés à PSP.

Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Pour la jeunesse parisienne, l'accueil des **JOP 2024** représente une belle opportunité de vivre des expériences collectives fortes. Cet événement au rayonnement mondial sera un marqueur générationnel, vecteur de mobilisation et d'identification. Selon un sondage IFOP réalisé en 2018, 92% des jeunes de 15 à 25 ans sont favorables à l'organisation des JOP à Paris.

L'engagement des jeunes est un enjeu fort des politiques de jeunesse parisienne. Aussi, la Ville souhaite que les jeunes puissent être acteurs et actrices des JOP 2024 tant en favorisant le développement de la pratique sportive que sur le volet de l'insertion de l'emploi ou de l'engagement.

L'environnement urbain sera transformé lors de la compétition et gardera de façon durable un héritage fort de la manifestation. Des sites sportifs retenus comme espaces d'entraînements seront rénovés : Georges Vallerey, Max Rousié, Bertrand Dauvin et Poissonniers. Deux quartiers seront totalement réaménagés (Porte de la Chapelle avec, notamment, la construction de l'Arena II, et le quartier Tour Eiffel).

A l'échelle parisienne, seul.e.s 51 % des jeunes âgé.e.s de 18 à 25 ans sont inscrit.e.s sur les listes électorales³². La proportion importante d'étudiant.e.s venant de province explique en partie ce faible taux. Ces jeunes étudient à Paris mais continuent de garder des attaches avec le domicile familial et restent souvent inscrit.e.s sur les listes électorales de leur commune d'origine. Le faible taux d'inscrit.e.s dans les arrondissements étudiants (Quartier Latin) confirme cette hypothèse. Dans le 12^e arrondissement, le taux d'inscription avoisine 55 %.

Déjà particulièrement élevée dans la population générale, l'abstention électorale des jeunes culmine à des taux inédits : 87 % chez les jeunes âgé.e.s de 18-24 ans aux élections régionales de 2021. Si la participation électorale est faible sur cette classe d'âge, elle s'explique davantage par une défiance que par un désintérêt. On observe en effet une participation soutenue des jeunes à des mouvements comme les Marches pour le climat, Black Lives Matter ou #MeToo traduisant une envie de s'engager par la participation à des actions concrètes.

1. Les dispositifs de la Ville de Paris

Créé en 2003, le **Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ)** est une instance de participation citoyenne, qui permet aux jeunes Parisien.ne.s d'être associé.e.s à la définition et à la mise en œuvre des politiques de la Ville de Paris. Parmi les 100 jeunes qui le composent, 9 habitent dans le 12^e arrondissement, ce qui en fait l'arrondissement le plus représenté.

Par ailleurs, **Quartiers Libres** permet de soutenir financièrement des projets collectifs citoyens et/ou solidaires de jeunes qui se déroulent en partie ou en totalité sur le territoire parisien. Deux projets Quartiers Libres portés par des jeunes du 12^e arrondissement ont été financés par la Direction de la Jeunesse et des Sports en 2021.

Particulièrement approprié et prescrit par des acteurs et actrices de la jeunesse, le **BAFA Citoyen** donne la possibilité aux jeunes Parisien.ne.s de se former à la première partie du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur ou d'Animatrice (BAFA), en développant leur conscience citoyenne. Cette formation est accessible aux jeunes âgé.e.s de 17 à 25 ans contre seulement 40 € et 30 heures de bénévolat associatif ou consacrées à la réalisation d'un projet citoyen à Paris. Cette contrepartie a pour vocation de sensibiliser les jeunes à l'engagement citoyen. En 2021, 77 jeunes du 12^e arrondissement ont effectué un BAFA Citoyen, ce qui représente une augmentation considérable par rapport à 2020 (38 jeunes).³³

³² Ville de Paris, Direction Démocratie Citoyen.n.es Territoires, 2017

³³ Bilan 2021 du BAFA

2. Favoriser l'engagement des jeunes, une volonté affichée

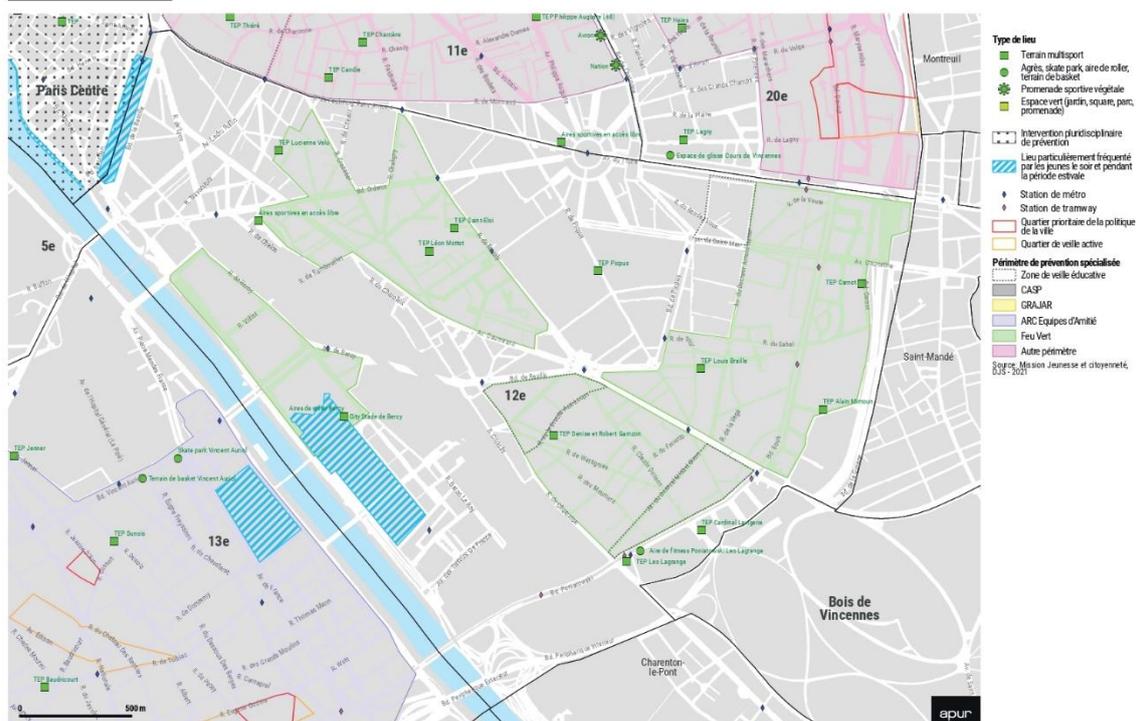
Dans le milieu scolaire, la Ligue de l'enseignement permet aux élèves du lycée Elisa Lemonnier de participer au concours "La Flamme de l'égalité", dont l'objet est de réaliser un projet sur l'histoire des traites et des captures, sur la vie des esclaves et les luttes pour l'abolition de l'esclavage, sur ses survivances, ses effets et ses héritages contemporains. Au sein du lycée Paul Valery, un concours autour des valeurs républicaines est également organisé par La Ligue de l'enseignement avec un travail de webradio. L'association UGOP et sa webradio favorise également la prise de parole des jeunes via, par exemple, des micros-trottoirs réalisés dans l'arrondissement, les jeunes interrogeant les habitants sur leur cadre de vie.

Afin de développer l'engagement des jeunes, les organisateurs du festival "On s'la coule 12" prévoient d'y installer de manière habituelle **des stands sur l'engagement citoyen** valorisant auprès des jeunes les instances et dispositifs de participation citoyenne tels ceux évoqués ci-dessus, le service civique, les conseils de quartier ou le budget participatif parisien.

I. Les jeunes dans l'espace public

JEUNES ET ESPACES PUBLICS

12^e



Les regroupements de jeunes dans l'espace public ou dans les parties communes des immeubles renvoient parfois une mauvaise image de ces derniers auprès des habitant·e·s plus âgé·e·s et peuvent entraîner des conflits d'usages, notamment dus au bruit. Les interventions des médiateur·rice·s de la DPMP, dont les effectifs se sont accrus et qui ont vu leur secteur d'intervention s'élargir, favorisent une utilisation mieux partagée des équipements, des espaces publics et collectifs. Les actions d'occupation positive de l'espace public (animations dans le cadre des Rues aux enfants/Rue pour tous, les micros-trottoirs susmentionnés, etc.) permettent de valoriser la jeunesse, ses talents, ses engagements et les projets qu'elle mène.

La crise sanitaire a aussi exacerbé "l'errance scolaire" de certains jeunes et les occupations de pieds d'immeubles, notamment des immeubles sociaux. Des initiatives sont mises en place en pied d'immeubles pour permettre aux jeunes de connaître les opportunités de rescolarisation ou d'insertion professionnelle. Ils ont accès à l'offre grâce à des associations comme « Les 12 sourires » qui sensibilisent tout au long d'une journée les parents et les enfants sur les questions de conduites à risques mais aussi sur l'accompagnement à la scolarité.

Des associations travaillent en relation avec l'Ecole de la Deuxième Chance, Proximité, la Mission Locale de Paris et l'AFPA afin de remobiliser les jeunes.

1. Un arrondissement sujet aux rixes

Les acteurs et actrices de la jeunesse des secteurs de la Porte de Vincennes et du quartier Erard-Charenton font remonter les difficultés de mobilité des jeunes, en particulier pour effectuer des démarches administratives. Ces dernier·ère·s peuvent développer un fort sentiment d'appartenance à leur quartier pouvant aussi donner lieu à la construction de nombreuses frontières invisibles. Celles-ci peuvent s'accroître lorsque des phénomènes de rixes traversent le quartier. Les jeunes s'interdisent alors certaines parties du territoire et il est parfois difficile de les mobiliser sur des actions se déroulant hors de leur quartier, mutualisées entre quartiers ou se déroulant hors de l'arrondissement.

Quatre rixes ont été signalées dans l'arrondissement, en début d'année 2021. Et de manière générale, des tensions sont périodiquement recensées concernant des groupes de jeunes se rassemblant notamment au niveau de la dalle Rozanoff ou des Arcades, porte de Vincennes.

Une "bande de Rozanoff", peu structurée, est composée d'une cinquantaine de jeunes présent·e·s sur la voie publique dans un secteur délimité par l'allée Vivaldi, la rue de Charenton, la rue Érard et la rue de Reuilly. Ces jeunes se revendiquent de "Srelpa", mot verlan désignant La Passerelle. Les principaux lieux de rassemblement sont la passerelle et le jardin de Reuilly, les alentours du métro Montgallet, la dalle Rozanoff, le square Saint-Eloi et le 75-77 rue Claude Decaen dans le secteur Tourneux-Vallée de Fécamp-Square Contenot.

2. L'occupation positive de l'espace public

La Sous-Direction de la Jeunesse s'inscrit dans la **Stratégie Parisienne de Prévention des Rixes (SPPR)** pilotée par la DSOL et la DPMP. Depuis le lancement des Etats généraux de la prévention des rixes en octobre 2018, cette stratégie facilite et coordonne la collaboration entre partenaires institutionnel·le·s et associatif·ve·s, familles et jeunes.

A ce titre, de nombreuses actions de prévention sont menées: dispositif local d'alerte (boucle mail) afin d'améliorer la vigilance et la réactivité des acteurs et actrices locaux en cas de tensions (Ville de Paris, mairies d'arrondissement, prévention spécialisée, Etat), Cellule d'Echange d'informations Nominatives sur les Mineurs En Difficulté (**CENOMED**), flyers de sensibilisation à destination des professionnel·le·s et des familles.

Afin de favoriser les appropriations positives des espaces publics, des rallyes citoyens peuvent être organisés. L'édition 2019 de celui conduit avec le collège Guy Flavien a

remporté un franc succès. Sous forme de challenge, il proposait aux élèves de suivre un parcours préétabli de stands disséminés dans le quartier Erard-Rozanoff. Ces stands sont tenus par des professionnel-le-s qui présentent leurs métiers et orientent les échanges sur la prévention des incivilités.

La Fondation Jeunesse Feu Vert, mène de nombreuses actions prenant en compte la dimension sociale, économique et culturelle des jeunes. Elle accompagne les jeunes dans leurs parcours d'insertion professionnelle, à travers une aide individuelle et suivie. Ses éducatrices et ses éducateurs sont aussi les protagonistes d'un mieux-vivre ensemble au sein des quartiers. Dans le cadre de nombreux projets et notamment lors du festival "On s'la Coule 12", ils-elles encadrent des chantiers éducatifs. Et de manière générale, ils-elles travaillent très souvent, main dans la main avec les autres acteur-ric-e-s du territoire.

En matière de prévention précoce, les professionnel-le-s de la jeunesse souhaitent le développement dans l'arrondissement de projets tel que le programme "Mission Papillagou"³⁴ qui s'appuie sur un outil de médiation ludique conçu en direction des collégien-ne-s (6^e ou 5^e), dans une quadruple visée : améliorer l'estime de soi des élèves, renforcer leurs compétences psycho-sociales, conscientiser les risques liés à certains comportements et améliorer le climat scolaire. A Paris, le programme est inscrit dans le cadre de la Stratégie parisienne de prévention des rixes et soutenu financièrement par la DSOL. Ce programme sera mis en place au sein du collège François Oeben à destination d'une classe de 6^e, puis au sein du collège Germaine Tillion, déjà engagé dans le programme Primavera de prévention des risques par le renforcement des compétences psycho-sociales de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives (MILDECA).

Le programme **Ville Vie Vacances** (VVV) porté conjointement par la Ville et la Préfecture de Paris permet à des jeunes âgé-e-s de 8 à 16 ans d'accéder à des activités culturelles, civiques, sportives et de loisirs. Dans l'arrondissement, seule l'association La Camillienne propose des activités dans ce cadre, en complément de ses prises en charge éducatives durant les vacances scolaires.

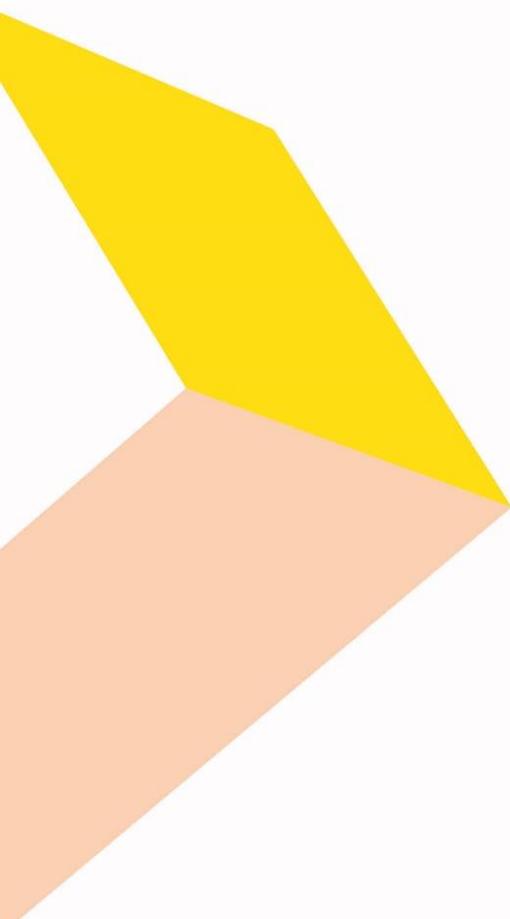
Dans un autre registre, la cartographie sensible de leur quartier initiée en 2021 par l'Antenne Maya Angelou du CPA Pina Bausch et l'association Autour de la Baleine offre aux jeunes une occasion ludique et créative de multiplier et d'enrichir les regards sur les espaces

³⁴ www.mission-papillagou.com

publics, les relations qui s'y tissent et, en construisant un savoir collectif, de formuler des propositions d'évolutions.

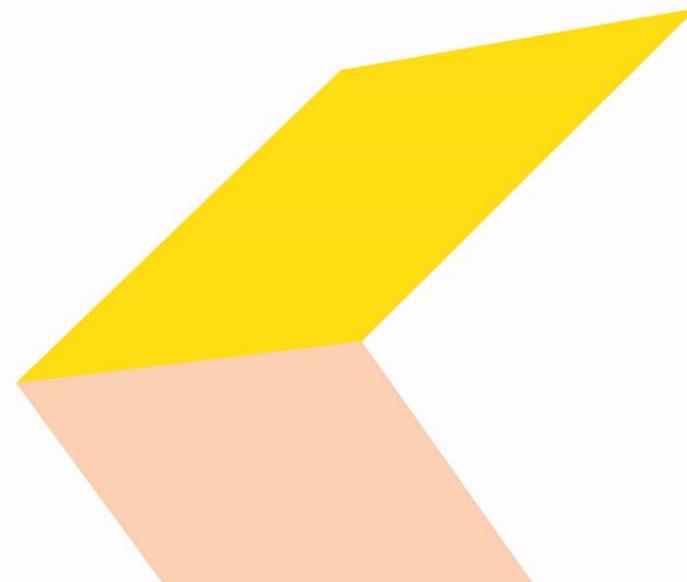
Contrat Jeunesse d'arrondissement

mairie du **12^e**

A stylized graphic of a pencil with a yellow eraser and an orange body, pointing towards the right.

3

Principaux constats

A stylized graphic of a pencil with a yellow eraser and an orange body, pointing towards the left.

Les acteurs et actrices de la jeunesse du 12^e arrondissement ont su faire grandir au fil du temps une véritable communauté pluri-professionnelle capable de développer des partenariats très opérationnels transcendant les limites des quartiers. Cette richesse singulière entretenue par des initiatives innovantes est une chance pour les jeunes habitant·es de l'arrondissement, même si certains secteurs géographiques, à l'est principalement, ne bénéficient pas encore d'une densité d'acteurs et d'actrices suffisante.

Au regard de ce diagnostic, quelques constats émergent :

- l'animation de cette communauté à l'échelle de l'arrondissement reste essentielle pour la conforter, en garantir la pérennité et y associer de nouveaux partenaires comme par exemple la Sorbonne Nouvelle ;
- des secteurs comme les Portes du 12^e, Erard-Charenton, la Vallée de Fécamp, la cité Villiot-Râpée sont plus que d'autres confrontés à d'importantes problématiques de décrochage scolaire ou d'insertion professionnelle ;
- les initiatives d'aller-vers les publics jeunes dans leur diversité ("PIJ à roulettes", permanences de la Mission Locale, etc.) méritent d'être encore développées, de même que la coordination de l'information jeunesse à l'échelle du 12^e souhaitée par la mairie d'arrondissement ;
- au-delà, le développement de parcours (culturels, d'insertion, etc.) et de formes de co-accompagnement des jeunes entre acteurs et actrices de la jeunesse reste un défi ;
- les ressources utiles au soutien des engagements des jeunes mériteraient d'être davantage identifiées (QJ, Académie du Climat, Fabrique de la Solidarité, service civique à la Ville de Paris, etc.) afin de répondre à leur souhait de s'engager dans des actions concrètes sur des sujets qui les préoccupent.